Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 68 (1929)

Heft: 8

Artikel: Lausanne d'autrefois

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-222434

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LAUSANNE D'AUTREFOIS



Prisons et tour de l'Evêché. Au centre, les dépendances de l'imprimerie Viret-Genton, magasins à papiers et atelier de brochage. Le petit appartement fut occupé, sauf erreur, quelque temps par le peintre Charles Vuillermet. La petite maisonnette du premier plan avait été baptisée par le personnel de l'imprime-rie du nom pittoresque de « Petit Beau-Rivage » ; plus à droite, terrasse où se trouvait un mûrier blanc qui tomba vers 1908, plus à droite encore, revers des maisons de la Mercerie, hangars et écuries. Vue antérieure aux grands bouleversements de 1911-12 et antérieure même à 1907.

près du grand marais, les feuilles des peupliers tremblent au vent léger de mai.

Armand arrive dans la cour, il s'arrête sur le seuil et frappe à la porte. Une petite bonne de la Suisse allemande vient lui répondre :

Ach, dit-elle, je veux appeler Madame! Voici la patronne des « Grands Bois ». Elle est grande, forte et vous regarde droit dans les yeux. Armand est tout intimidé.

- Ah! c'est toi, dit-elle, tu arrives au bon moment, pose vite ton baluchon et coupe-moi un peu de bois avant le dîner.

Armand prend la hache et les bûches tombent une à une devant lui. Il s'encourage, il veut montrer qu'il sait travailler. Le temps passe.

Bientôt le fermier arrive suivi de ses domestiques en bras de chemise. Le fermier est trapu. il porte une petite moustache taillée en brosse et sa tête, aux cheveux grisonnants, est coiffée d'une grand chapeau panama. Derrière lui, les deux domestiques. D'abord Fritz, le vacher, un jeune homme blond qui vient de Kisselberg puis Tardy, le journalier vagabond qui a tenu toutes les fermes de la contrée avant d'échouer aux « Grands Bois ». Tardy qui sait tout, qui a tout vu et qui a fait son tour de France.

Au fond de la cour, les enfants -Louis, sept ans et Juliette, cinq ans - jouent devant la fon-

- Armand, voici ta chambre, dit la patronne en franchissant le seuil d'une petite pièce blanchie à la chaux et meublée d'un lit de fer, d'une chaise et d'un lavabo de sapin.

Elle ajoute:

Les domestiques sont dans la chambre voisine. Ils t'appelleront chaque matin.

On se met à table. Après la soupe, vinrent les laitues, les pommes de terre et le lard. Tardy, assis en face d'Armand, mangeait lentement en racontant des histoires et en remplissant souvent son verre. Tout en parlant, et sans doute pour se donner de l'importance, il fermait à demi l'œil gauche en faisant une grimace significative qu'Armand chercha en vain à imiter. Cela amusa toute la tablée.

Le repas achevé, Tardy se leva.

- Alors c'est entendu, lui dit le patron, vous

allez sarcler ces pommes de terre avec le gamin. J'ai besoin de Fritz cet après-midi.

Il ne répondit ni oui, ni non. Ayant allumé sa pipe, il se retourna et, avec le geste que dût avoir l'empereur en parlant à ses offciers avant la bataille d'Austerlitz, il déclara:

Eh bien! le gosse, es-tu prêt? Armand se leva et sortit aussitôt.

Dans la cour, Tardy lui donna un « raclet » et l'on se mit en route.

Ils cheminaient côte à côte sans mot dire, le petit s'appliquait à régler son pas sur le grand. Arrivé au champ, Tardy s'assit sous un poirier.

Ecoute, commença-t-il, en allumant une seconde pipe, tu vas te mettre tout de suite à la besogne et si par malheur tu fais mal ton travail, tu auras affaire à moi. Compris! Et, pour donner du poids à ses paroles, il montra à l'enfant effrayé, sa large main calleuse et la pointe de son soulier à quartiers.

Ayant tiré tois larges bouffées, il reprit :

Du reste, ici, c'est moi qui suis le patron. Tu es sous mes ordres et si tu ne fais pas ce que je te commande, je te f... à l'eau!

Et son index tendu désignait le grand marais tout proche.

Mais, ajouta timidement l'enfant, et... et la reposée?

La reposée? Ah! ah! s'exclama-t-il, je vais t'en donner. Allez, ouste, à l'ouvrage et plus vite que ça encore.

Armand se mit à la besogne. Le travail était pénible et le soleil brûlant. Quand il redressait son dos fatigué, il entendait une voix qui venait de dessous le poirier et qui lui criait :

Tu as bientôt fini de regarder les alouettes! Alors, le « raclet » se remettait en danse et il allait, il allait toujours, tandis que les mauvaises herbes tombaient sous sa lame tranchante.

Les heures passaient.

Quand la moitié du travail fut achevé, Tardy se leva, prit son outil et fit son tour d'inspection sous les yeux anxieux du petit domestique ruisselant de sueur.

- Ça va, ça va! fit-il avec une moue de dédain. Et maintenant tient ta langue sinon gare de devant!

Un geste significatif compléta sa pensée.

Quand le soir tomba, Armand revint à la ferme harassé de fatigue. Il se fit tout petit à son bout de table pour manger sa soupe et il ne son-geait plus à imiter Tardy dans ses grimaces. Quand il eut achevé son repas, il gagna sa petite chambre blanchie à la chaux, se coula dans ses draps et sanglota sur son oreiller.

Jean des Sapins.

PITTIER D'OLLON

VANT de devenir l'empereur Napo-léon III, le prince Louis-Napoléon Bo-naparte avait été capitaine d'artillerie

dans l'armée suisse. En cette qualité, il fit du service à Thoune et eut sous ses ordres le grand-

papa Pittier d'Ollon.

Pittier, canonnier dans l'âme, ne parlait à ses contemporains que de balistique, sa passion et de Badinguet, son idole. Il aimait à raconter les menus faits de son histoire militaire et à faire ressortir, surtout, l'intimité qui avait existé entre le

grand homme et lui.

Plus d'une fois, Pittier aurait allumé le grandson impérial, lustré la botte auguste ou « bichonné » l'alezane favorite du futur souverain! On a prétendu que ce « boyard » (nom donné aux habitants d'Ollon) était doublé d'un Gascon. Je n'en crois rien, car le récit de son voyage à Paris et de sa visite à Napoléon III est d'une précision telle que le doute n'est plus possible. C'est lui-même qui relate son arrivée à la cour du second empire.

« Je suis arrêté par une sentinelle qui me de-

mande qui je suis et ce que je veux.

» Voir Napoléon, que je lui réponds, je suis Pittier d'Ollon et j'ai fait du service avec lui !... » Comme j'essaie d'entrer et qu'il tente de me

repousser, la garde accourt et le caporal m'inter pellė...

» Je clame encore plus fort que je suis Pittier que je viens d'Ollon, que j'ai fait du service Thoune avec leur empereur, mais ils me prennen pour un fou...

» Heureusement, qu'attiré par tout ce brui

Napoléon arrive en personne. » — Laissez-le tranquille, qu'il leur dit, c'es Pittier d'Ollon! - Ah! salut! mon vieux! qu'i me fait encore.

» Mais, au même moment, une fenêtre s'ouvre laissant voir une belle dame, - sa femme, - qu nous regarde.

» — Eugénie! lui crie alors Napoléon, mets voir encore une boucle de saucisse pour le dîner, il y aura Pittier avec nous!» A. Mex.

C'est souvent ainsi. — On demandait à M. X.:

— Quelles sont vos opinions politiques?

— Mon Dieu, répondit-il, cela dépend de l'hommavec lequel je cause.

Pas trop n'en faut. — Mme C. vante partout l'es prit et les fines saillies de son cher époux. Un jou que celui-ci la faisait rire aux larmes: — Qu'est-ce donc bête, s'écrie-t-elle, d'avoir & l'esprit comme ça!

LE CHEVAL BLANC

ES élections approchent et, tous le jours, les journaux nous annoncent que tel citoyen a cédé aux sollicitations de ses amis politiques pour accepter une candidatur au Grand Conseil... les amateurs ne sont pu nombreux et il paraît qu'il faut insister auph

d'eux pour qu'ils se dévouent. Il en était tout autrement pendant la Républi que helvétique : les hommes désireux de se dévouer pour la Patrie étaient ardents et, pour pouvoir réaliser leurs aspirations patriotiques, ils pratiquaient la brigue électorale que réprouvait

la Constitution.

L'avocat Roux était de ceux-là. Très désireux d'être élu, en 1801, à la Diète cantonale, il orga-nisa une brigue qui donna bien du souci au ci-toyen Préfet du Léman. Un missionnaire (porteur d'un évangile très spécial) monté sur un cheval blanc, parcourait la campagne pour aller solliciter les électeurs en faveur de l'avocat, dont la candidature était recommandée, soi-disant, par le sous-préfet, Jean-Daniel Gilliéron, du château des Jaunins.

Celui-ci laissa faire quelque temps, mais tout de même, quand il s'aperçut que le digne avocat se rangeait parmi les partisans du retour à la république de Berne, il commença à éprouver une certaine inquiétude et il adressa ses plaintes au Préfet du Léman avec un article justificatif

qu'il désirait faire insérer dans le Journal helvé tique. « J'ai été affecté comme vous — lui répondit » le Préfet Polier - du rôle que d'insignes intrigants ont voulu vous faire jouer en prenant imprudemment votre nom, mais j'avoue que j'ai été extrêmement surpris que vous n'ayez pris aucune information officielle auprès des électeurs (ou des personnes de leurs familles) auxquels l'individu monté sur un cheval Blanc s'est adressé pour solliciter leurs suffrages en faveur de l'avocat Roux, afin de savoir son nom, ou du moins se procurer son signalement approximatif; cela ne doit pas être difficile puisqu'on suppose qu'il est de Lausanne, car il doit s'être arrêté dans quelque auberge et y être plus ou moins connu; j'ai fait prendre ici des renseignements sur le Cheval Blanc, j'en attends le résultat. Quant (sic) à l'article que vous désirés faire insérer au Journal Helvétique, je vous observe que cela ne peut avoir lieu, qu'après que le résultat de l'enquête sera » connu. » C'était le 17 juillet; huit jours plus tard déjà, le missionnaire avait été interrogé, et

le Préfet Polier constatait que « la brigue la plus scandaleuse était bien caractérisée » et il ordonnait au sous-préfet de remettre toute cette affaire, entre les mains du Tribunal de District. Celui-ci devait nommer une commission « prise dans son sein » laquelle devait avant tout constater « si la brigue avait eu lieu ». A cet effet, elle